



POSTE :	DIRECTEUR(TRICE)
SERVICE :	SERVICES AUX ÉTUDIANTS DU POSTSECONDAIRE
SALAIRE :	DE 113 807 \$ À 151 738 \$, SELON LES QUALIFICATIONS ET L'EXPÉRIENCE
CONCOURS N°:	DIRSTUD2309-01
LIEU DE TRAVAIL:	ST-ANNE-DE-BELLEVUE
STATUT:	RÉGULIER À TEMPS PLEIN
DURÉE :	OCTOBRE 2023

***Kativik Ilisarniliriniq est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik.***

**FONCTION & TÂCHES :**

Sous la supervision du directeur général adjoint de l'administration générale, le directeur des services aux étudiants du postsecondaire est responsable de tous les programmes et de toutes les activités relatives à la gestion des services aux étudiants du postsecondaire de la commission scolaire.

**EN GÉNÉRAL, CE POSTE COMPREND LES RESPONSABILITÉS SUIVANTES :**

- Mettre en œuvre et surveiller le programme de commandite des études postsecondaires ;
- Définir les objectifs et les stratégies inhérents aux services aux étudiants du postsecondaire ;
- Préparer, administrer et gérer le budget du service ;
- Gérer la résidence des étudiants ;
- Superviser et évaluer les employés du service et de la résidence des étudiants ;
- Surveiller les progrès du programme d'adaptation au collège avec les collèges John Abbott et Montmorency, dont le programme Nunavik Sivunitsavut ;
- Collaborer avec les institutions du postsecondaire, les organismes inuits et le gouvernement afin de promouvoir l'éducation postsecondaire compte tenu des besoins des Nunavimmiuts ;
- Conseiller le directeur général et les commissaires sur des questions ayant trait à l'éducation postsecondaire ;
- Participer au développement des directives et des politiques de la commission scolaire ;
- Assumer toute autre responsabilité compatible avec sa fonction qui peut lui être assignée par son supérieur immédiat.

**QUALIFICATIONS :**

- Détenir un diplôme de premier cycle dans un domaine particulier ou avoir occupé un poste de cadre supérieur à la commission scolaire ;
- Huit (8) ans d'expérience pertinente.

*La Commission scolaire peut à son gré ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.*

**EXIGENCES:**

- Maîtrise d'au moins deux (2) des trois (3) langues officielles de travail de la commission scolaire (inuktitut, français, anglais).
- Voyage fréquents au Nunavik.

**ATOUS :**

- Maîtrise de l'inuktitut;
- Expérience de travail avec les jeunes;
- Capacités de leadership éprouvées et solides compétences en communication;
- Connaissance des régions du Nunavik.

**CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX :**

Classe 12 conformément aux conditions de travail des cadres de la CSK : de 113 807 \$ à 151 738 \$ annuellement selon les qualifications et l'expérience. Tous les avantages sociaux sont accordés au pourcentage de la tâche.

**En plus du salaire, vous pourriez être éligible à des avantages sociaux tels que :**

- 30 jours de vacances annuelles
- Jusqu'à 10 jours de récupération
- 2 semaines de congé pendant la période des fêtes
- Stationnement gratuit
- Programme d'aide aux employés et à leur famille
- Possibilités de progression de carrière
- Horaire de travail hybride

**Et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :**

- Horaire d'été
- Prime nordique
- Allocation de transport de nourriture
- Avantages pour frais de déménagement
- Primes d'attraction et de rétention
- Jusqu'à trois (3) voyages aller-retour au Nunavik

**DATE LIMITE POUR POSTULER : le 11 octobre 2023 à 16h00**

Pour postuler :

- 1) Visitez notre site web carrière (<https://carriere.kativik.qc.ca/>) et cliquez sur "Postuler", OU
- 2) Envoyez votre CV à [applications@kativik.qc.ca](mailto:applications@kativik.qc.ca) et indiquez **DIRSTUD2309-01** dans l'objet du courriel.

***Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.***

***\*L'utilisation du masculin aux présentes découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique***